

Le FIL

de Solidarité Paysans Franche Comté

Bulletin de liaison et d'information

N° 1

Juin 2016

EDITORIAL

POUR RESTER A LA HAUTEUR DE NOTRE TACHE : OSONS !

Nous y voilà ! Les nouvelles régions sont effectives. Avec les changements induits, la compétence agricole, autrefois liée au Département, revient à la Grande Région. Ce changement d'interlocuteur agite le monde agricole, ce qui a poussé toutes les instances agricoles à se structurer en Grande Région. En plus de ces transformations, le changement de majorité politique a parfois mis à mal, dans certains départements le financement et la reconnaissance de Solidarité Paysans. Solidarité Paysans Franche Comté se doit de s'adapter aux nouvelles données. C'est pourquoi nous travaillons de pied ferme avec la Bourgogne pour élaborer un plan d'action à proposer à la région Bourgogne Franche-Comté, où tout espoir semble encore permis, malgré l'attente d'un rendez-vous. Cette nouvelle région entraîne des contraintes, nous oblige à repenser notre organisation, notre fonctionnement, nos objectifs. C'est un vrai défi à relever ensemble !

De plus, cette année verra l'émergence d'une nouvelle association : Solidarité Paysans Haute-Saône. Nous saurons être à leurs côtés pour les accompagner dans leur projet et permettre à la région d'essaimer des structures dans les départements où il n'en existe pas.

Nous devons porter un message fort quant à la spécificité de notre action ; afin d'avoir finalement la reconnaissance ainsi que les moyens humains et financiers que nous méritons pour continuer à défendre les paysans en difficulté, toujours plus nombreux. Ils comptent sur nous !

Face à ces changements SP FC a souhaité fusionner son FIL de communication. Cela permet de mettre en lien tous les bénévoles et partenaires de notre région. Il faut considérer ce bulletin de liaison et d'information comme un moyen supplémentaire d'échanges sur nos difficultés et nos réussites. Enfin il permet à tous de suivre l'évolution très rapide du monde agricole et les conséquences terribles qui pèsent sur ces familles en souffrance. Justement, leur souffrance est notre indignation. Indignation devant l'exclusion de ceux qui

aiment leur terre, leurs animaux, leur métier. Cette indignation alimente notre énergie et notre espoir.

Dernièrement, à l'Assemblée Nationale, Yannick FAVENECK (député de l'Yonne) a cité une étude de Solidarité Paysans qui déplorait l'exclusion des aides des agriculteurs en très grande difficulté. Tous les agriculteurs concernés par une procédure collective étaient exclus des aides (ATR et FAC) mises en place par le Ministère de l'Agriculture. Monsieur LE FOLL a entendu le message. Depuis des rencontres ont été organisées pour entamer le début d'une réflexion pouvant aboutir à la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des agriculteurs les plus en difficulté face à la crise agricole, dans l'optique de la pérennisation de leurs emplois ou de l'accompagnement à la cessation d'activité. C'est une avancée motivante.

Nous traversons une période très difficile pour la majorité des paysans. Il n'est plus question de parler de crise ! Une crise est passagère. Aujourd'hui nous vivons un système productiviste à bout de souffle, sans issue. Il faut changer de cap, il faut changer la PAC. Il faut changer le système de répartition des aides. La situation paraît plus difficile que jamais, mais nous oserons l'affronter ! Et « ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles ». Alors OSONS !

OSONS demander plus de moyens pour tendre la main à ceux qui comptent sur nous.

OSONS dire notre spécificité de l'aide : l'humain d'abord !

**OSONS dire que nous maintenons à la terre plus de 70% des fermes en grande difficulté
Osez nous appeler ! Maintenant !**

Conjuguons ce verbe au présent pour maintenir des paysans nombreux à la terre, dès aujourd'hui.

Jean Paul HENRY,

Président de Solidarité Paysans Franche
Comté



L'ACTU' AGRICOLE

DU FORFAIT AU MICRO-BA (BENEFICE AGRICOLE)

Quelques informations liées au passage du régime forfaitaire au régime du micro-bénéfice agricole :

-Le micro BA remplace le forfait agricole au **1^{er} janvier 2016**.

-Le micro BA est applicable si la moyenne des recettes des 3 années N-3 à N-1 est inférieure à 82 200€ (76 300€ sur 2 ans pour le forfait).

-Le bénéfice imposable est égal à la moyenne des recettes N-2 à N, diminuée d'un abattement de 87%.

-Les recettes à retenir pour la détermination du seuil : toutes les sommes encaissées au cours de l'année (inclus PAC, MAE)

Sont exclus : les opérations portant sur les éléments d'actif immobilisé, le remboursement des charges perçues dans le cadre de l'entraide, les subventions et primes d'équipement, les redevances ayant pour origine le droit de propriété (revenus fonciers), l'autoconsommation.

-Entrée en vigueur progressive jusqu'en 2018 :

BA de 2016 = [forfait 2014 + forfait 2015 + (recettes 2016 x 0,13)] / 3

-GAEC : transparence maintenue et renforcée : jusqu'à 4 associés de moins de 62 ans. Le principe : 60 % de 82 200 € par associé de moins de 62 ans
L'exception : 82 200 € x nb d'associés si la moyenne des recettes <= 328000 €

-Le micro BA est incompatible avec un réel BIC (BNC), le cumul micro BA micro BIC est possible.

- Passage possible du réel au micro BIC si la moyenne triennale est inférieure au seuil (pour les GAEC et les individuels)

-A priori pas de majoration des revenus de 25% sur l'avis d'imposition (comme sur le forfait actuellement) mais à confirmer.

Michel CARTIER, Administrateur SP Doubs

AIDES PAC 2015, LES DATES EN ATTENDANT LES PROCHAINES...

1. Solde des aides découplées (DPB + paiement vert + paiement redistributif + paiement JA) :

au plus tard le **10 septembre 2016** pour le cas général

au plus tard le 15 octobre 2016 pour les dossiers avec transferts/subrogations complexes

2. Solde de l'ICHN : 10 septembre 2016

3. Solde des aides couplées végétales simples (protéagineux, luzerne déshydratée, soja, blé dur, houblon) : pour la fin septembre 2016

4. Solde veau sous la mère : septembre 2016

5. Solde des autres aides couplées végétales : au plus tard **octobre 2016**

6. Solde de l'assurance récolte : fin octobre 2016 *

7. Solde des aides MAEC et BIO : entre octobre et décembre 2016 *

* ATR déjà versée

PRIME D'ACTIVITE REMPLACE LE RSA : FAITES VOTRE DEMANDE !

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le RSA s'est transformé en prime d'activité.

Quels changements pour vous ?

1. AUCUN si vous touchiez déjà le RSA avant le 1^{er} janvier 2016 : la prime d'activité est automatiquement calculée et versée par votre MSA, en fonction de votre situation et de vos dernières ressources déclarées lors de votre déclaration trimestrielle RSA.

2. Si vous ne touchiez pas le RSA avant le 1^{er} janvier 2016, REDEPOSEZ UNE DEMANDE !

Les critères d'attribution de l'aide ont changé et vous pouvez peut-être en bénéficier :

→ Si la personne est salariée, ses revenus doivent être inférieurs à environ **1 500 € net par mois**.

Nb. Pour information : les seuils pour les situations en couple/avec enfant/isolé/etc.

2200 € pour un couple sans enfant dans lequel un seul membre de la famille travaille

*2200 € pour un parent isolé avec enfant
2900 € pour un couple de deux enfants dont les deux parents ont un emploi*

→ Si la personne est non salariée agricole, pour être éligible à la prime, ses derniers bénéfices agricoles annuels connus ne doivent pas dépasser environ **16 330 €** (pour une personne seule).

→ Si la personne est déclarée comme **autoentrepreneur**, son dernier chiffre d'affaire annuel connu ne doit pas dépasser environ : **82 200 € pour les commerçants ; 32 900 € pour les professions libérales ; et 32900 € pour les artisans**

Si vous avez des questions ou des situations particulières, n'hésitez pas à appeler directement la MSA ou le bureau de Solidarité Paysans !

SOLIDARITE PAYSANS DOUBS : qui sommes-nous ?

HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

L'Association Partenaires des Agriculteurs en Difficultés 25 (APAD 25) a été créée en 1992, dans une volonté d'aider les petits producteurs laitiers. Après la mise en place des quotas laitiers, de nombreux petits paysans se sont vus pénalisés financièrement en raison des pénalités de dépassement. C'était aussi le temps où les institutions ont favorisé les cessations d'activité notamment avec les pré-retraites. Les fermes considérées comme viables avaient elles droit à des prêts avantageux et à une augmentation des quotas. Ainsi, les deux raisons principales pour créer l'APAD étaient :

- L'augmentation du nombre de paysans en difficulté qui frappaient à la porte de la Confédération Paysanne avec une panoplie de problèmes, à l'époque surtout des fermes bloquées pour des petites références laitières ayant des quotas à payer.
- La tendance à pousser les petits paysans dehors, donc la création d'exclusion supplémentaire dans une période économique où le taux de chômage était déjà inquiétant. On ne pouvait pas accepter que des exploitations se développent au détriment d'autres.

En 1993, la moitié du conseil d'administration de l'APAD présidée par Jean-Marie DUMONT, était constituée de paysans eux-mêmes en difficulté. Ceci montrait que même en difficulté, les paysans étaient debout et solidaires. A cette époque notre travail a permis à la DDA de prendre conscience des difficultés des petits producteurs laitiers, ils ont été reconnus par la CDO en tant que paysans prioritaires. Pourtant, l'association s'est vite aperçu que les difficultés n'étaient pas liées à la taille des outils de production. Dans les années 1995-2000, nous avons fortement développé le partenariat avec les assistantes sociales de la MSA. En 2004, à la suite d'une crise à l'APAD, un travail a été mené avec la Boutique de Gestion pour créer des outils : plaquettes « identité de l'APAD », « Diagnostic », « Propositions ». Depuis dix ans, nous prenons de plus en plus en compte le volet psychologique dans les accompagnements. Bien souvent les difficultés financières déstabilisent la personne accompagnée et notre but est de lui faire reprendre le dessus afin qu'elle retrouve son autonomie.

Au bilan des 20 années passées, nous avons gagné en reconnaissance tant auprès des instances politiques et sociales qu'auprès des agriculteurs du territoire, grâce à un travail remarquable sur le terrain et de partenariat avec les organismes agricoles et sociaux.

PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA est aujourd'hui composé de 11 membres et d'un administrateur « stagiaire ». 4 d'entre eux sont agriculteurs en activité, 6 sont de jeunes retraités anciens agriculteurs, 1 exerce le métier de travailleur social. Certains sont des membres « historiques », présents depuis la création de l'association. Les autres sont arrivés au fur et à mesure, et depuis 5 ans de nouveaux administrateurs sont venus enrichir l'équipe. Le bureau s'est en partie renouvelé en 2014, ce qui a permis de donner un souffle nouveau à l'association, bien que la difficulté d'avoir un fonctionnement uniquement en bénévolat se fasse sentir. Actuellement l'équipe se renforce de nouveaux bénévoles, ce qui fait que nous pouvons actuellement compter sur 22 personnes pour aller rencontrer les paysans qui nous sollicitent.

Malgré des moyens limités, l'équipe de Solidarité Paysans-APAD est déterminée à être réactive face à l'émergence de nouveaux besoins et à la nécessité de répondre à une demande grandissante. La formation est un outil fondamental pour réussir à accompagner les agriculteurs en difficulté de manière adaptée, en développant des compétences techniques et de savoir-être. L'équipe du Doubs est aussi engagée dans la régionalisation depuis la création de l'association SPFC. Cela constitue une chance de se solidariser pour mieux être reconnus et plus visibles.

COMPTE-RENDU DE L'AG DU 7 MARS 2016

L'Assemblée Générale de SP-APAD 25 s'est déroulée le 7 mars 2016 à Orchamps-Vennes. Une quarantaine de personnes était présente : bénévoles, adhérents, représentants des différentes institutions (MSA, Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, DDT), et autres partenaires.

Après l'AG statutaire, le Dr LAPLANTE, médecin-conseil à la MSA a fait une intervention sur le thème des violences. Il a décliné ces violences dans quatre domaines : social, professionnel, intime, envers soi-même. Face à ces situations de violence, il faut rappeler l'importance du collectif, de la solidarité. Importance également de la formation, de l'information, du partage. Attention à ne pas être isolé, utiliser la médiation, professionnelle, familiale. Attention à ne pas tout ramener au psychologique, au médical. Il y a aussi de la place pour le combat (syndical...) qui peut redonner de l'estime de soi. Subir n'est pas bon pour la santé, on fabrique sa maladie. On ne doit pas être en situation de violence, on doit s'opposer, il n'y a pas de mauvaises opinions. Il a été conclu que « *la violence naît quand la parole s'arrête* ». L'AG s'est terminée par un moment convivial.



Nathalie ZARAT, Administratrice SP Doubs

VIE DE SP DOUBS : ACTUS ET RENCONTRES

REFLEXIONS SUR LES FONDAMENTAUX DE L'AIDE

15 bénévoles de SP Doubs ont partagé le mercredi 4 mai à Valdahon un temps d'échange animé par Nathalie ZARAT sur les idées fortes qui guident tout bénévole dans son cheminement d'accompagnant. La réflexion s'est articulée autour du thème « **Aider quelqu'un c'est l'accompagner à ce qu'il s'aide, en prenant en compte toute sa dimension humaine** » Quelques idées fortes ont été retenues :

L'ECOUTE BIEN VEILLANTE est la base de l'accompagnement, elle permet de formuler les possibles
LE NON JUGEMENT DES PERSONNES EST FONDAMENTAL, il doit s'accompagner du parler VRAI
METTRE LES PERSONNES DEBOUT, est notre première cible. Tant qu'il y a de la vie, l'espoir est permis.
ON NE SE MET JAMAIS A LA PLACE DE L'AUTRE, on essaie avant tout de comprendre sa démarche
NOUS NE SOMMES NI INFALLIBLE, NI SAUVEUR. Nous ouvrons des pistes, humblement, humainement, tout simplement

Mais aussi des questions :

SOMMES-NOUS PRETS À METTRE LA JUSTE DISTANCIATION ?

Celle qui permet de ne pas être submergé tout en restant près de l'accompagné.

SOMMES-NOUS PRET À ENTENDRE L'EXPRESSION DE LA SOUFFRANCE ?

Parfois un murmure, parfois profonde, toujours intime.

SAVONS-NOUS « ECOUTER » LES SILENCES ?

Toujours difficiles à entendre, souvent ils font peur, toujours ils sont justifiés et utiles.

Nous faisons un travail difficile, certes, mais il nous apporte tellement de richesses, tant de belles rencontres. C'est aussi cela la spécificité de notre aide. L'accompagnement est un questionnement permanent

Jean-Paul HENRY, Administrateur SP Doubs

SOLIDARITE PAYSANS JURA : qui sommes-nous ?

HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

Depuis 1991 - *date à laquelle notre association a officiellement commencé son activité, portant alors le nom de « SOS agriculteurs en difficultés »* - nous n'avons cessé de nous adapter, de nous former pour réagir face aux nombreux enjeux liés à l'évolution non maîtrisée de l'agriculture et à la fragilisation des agriculteurs.

Si bon nombre des bénévoles sont des agriculteurs en retraite, quelques-uns sont encore en activité et d'autres sont de milieux divers (bancaire, santé, technicien, comptable), tous sensibles aux difficultés du monde agricole. Nous sommes une trentaine de bénévoles, parcourant environ 30 000 kilomètres par an, sillonnant les routes jurassiennes et parfois au-delà pour accompagner environ 72 familles. Et quand on aime, on ne compte pas, mais le temps donné représente environ 3 000 heures. La formation est une de nos préoccupations, tant pour les bénévoles que les personnes accompagnées.

Grâce au dynamisme des membres du conseil d'administration (au nombre de 13), et du bureau, nous développons diverses actions de communication parce que nous croyons à l'impact de la prévention. Nous sommes actifs au sein de la cellule de crise départementale ainsi qu'au COPIL « télé déclaration PAC ».

Durant l'année 2015, nous nous sommes mobilisés pour relayer l'action du réseau national pour faire reconnaître le droit des agriculteurs en procédure collective à l'obtention des aides. Nous mesurons l'importance et le rôle du réseau national pour transformer nos attentes locales en revendications générales en vue de transformer la situation des personnes auprès desquelles nous intervenons.

(suite prochaine page ...)

Membres du CA
AYMONIER Gérard
BESSION Marie-Andrée
BLONDEAU Jacques
COLMAGNE Jean-Claude
DE SAINT GERMAIN Thibault
ECOIFFIER Monique
FOREST Guy
FOURNIER Marie-Claude
GUYOT Alain
MONTASSIER Jean-Michel
PONCET Henri
RATEL Noël
VILLET Denis

(suite ...) C'est également parce que nous croyons au rôle de l'agriculture pour maintenir nos territoires ruraux que nous nous sommes engagés dans le réseau InPACT qui regroupent six associations.

Grâce à l'aide précieuse de Christelle, notre nouvelle animatrice, et le dynamisme de toute l'équipe, nous traçons au quotidien, d'autres voies, celles de la solidarité, du partage, du mieux vivre ensemble. Nous sommes donc heureux d'ouvrir aujourd'hui notre rubrique à l'APAD 25 et souhaitons que notre collaboration bénéficie à tous ceux, dans l'un ou l'autre de nos départements, qui vivent une situation difficile et qui comptent sur le soutien de Solidarité Paysans.

COMPTE RENDU DE L'AG DU 7 AVRIL 2016



« **Rebondir** ». Ce n'est pas d'une balle de ping-pong dont on parle ! C'est le titre donné par la presse locale et agricole pour évoquer le thème de l'assemblée générale de Solidarité Paysans Jura qui s'est déroulée en ce début de printemps.

Dans le contexte morose actuel, où même la nature semble s'unir avec les nombreux facteurs nous entraînant vers une crise profonde et durable, nous avons souhaité mettre en valeur ce qui fait la raison d'être de Solidarité paysans : permettre aux

personnes de puiser dans leurs ressources les leviers qui permettent de surmonter les difficultés et de se développer en dépit de l'adversité. Voilà donc le thème de notre assemblée générale : « **face aux difficultés, comment rebondir ?** ». C'est un message optimiste et anti fataliste que nous avons voulu transmettre en nous appuyant sur le témoignage concret et poignant de personnes accompagnées et l'expérience des membres

de l'équipe pluridisciplinaire d'Agricall (association belge identique à Solidarité Paysans).

La qualité des échanges, la convivialité font de l'assemblée générale un temps fort de la vie de l'association.

Marie Andrée BESSON, Présidente de SP Jura

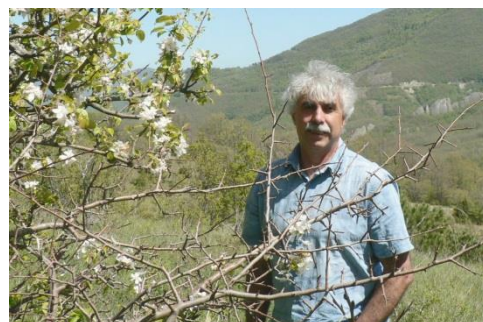
VIE DE SP JURA : ACTUS ET RENCONTRES

UN NOUVEL ADMINISTRATEUR PARMIS SP JURA

J'habite à Champagne sur Loue, j'ai 57 ans et nous avons 3 enfants.

Je travaille en GAEC avec mon frère sur une exploitation de 75 ha (45 ha sur lesquels nous produisons 180 000 l de lait à comté, et 35 ha avec des cultures de vente)

Formé au MRJC, je me suis ensuite investi dans la formation et le développement local, en particulier, avec l'AFIP (Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales). En parallèle j'ai été acteur localement sur le Val d'Amour, et en tant qu'élu de ma commune.



Passionné de gestion, je le suis aussi depuis longtemps par le concept de développement durable qui, appliqué à l'exploitation, repose sur 3 piliers :

- Social, avec la recherche de meilleures conditions de travail et d'insertion dans la vie locale.
- Economique, en recherchant une efficacité optimum en particulier par la maîtrise des charges
- Environnement en explorant un maximum de pistes de progrès en particulier dans la gestion de l'eau potable, de la biodiversité et des paysages.

Ces trois volets reposent sur une recherche d'équilibre par l'autonomie dans tous les domaines de la vie de l'exploitation.

Ayant un peu plus de temps disponible je suis intéressé pour participer à la vie de Solidarité Paysans, acteur indispensable dans cette période. Dans un premier temps, je cherche à mieux cerner la méthodologie de l'accompagnement pour, dans la mesure du possible, apporter un peu de mon expérience.

Jean Claude COLMAGNE, Administrateur SP Jura

TEMOIGNAGE

Les propos rapportés sont ceux d'une personne qui avait fait appel à SP39 et qui vient de clôturer son accompagnement.



Lorsque la note d'électricité est arrivée, je me suis effondrée. Comment j'allais pouvoir continuer à gérer mon exploitation, si petite soit-elle? Je me suis retrouvée de l'autre côté, tout a basculé! La goutte d'eau qui fait déborder le vase ... Ma petite exploitation née depuis peu allait-elle pouvoir poursuivre ? Continuer à cumuler un travail pour l'autofinancer sans bénéficier d'une petite aide pour dépasser une nouvelle difficulté ... La fatigue physique, morale, le stress. La confusion est née. Il devait pourtant y avoir une solution!

En effet, bien déterminée à vouloir aller au bout de mon projet de Vie, d'un rêve de gamine insouciance, j'ai rencontré l'assistante sociale de la MSA. Mme B. m'a alors rappelé (vue en formation BPREA, CFPPA Montmorot) qu'il existait un réseau d'aide aux paysans en difficulté : RESA.

Après quelques rencontres nous avons réglé le problème de la note d'électricité ; mais la sensation de débordement qui m'avait envahie me submergeait. J'ai donc fini par demander de l'aide. Sacré pas! Et le réseau d'aide Solidarité Paysans du Jura est entré dans ma vie.

Les rencontres se sont succédées, à rythme soutenu d'abord, puis au fil de l'accompagnement, les visites se sont espacées pour un jour signer la fin officielle de celui-ci. Cet accompagnement a duré un an et demi. Nous avons fait le point sur ma situation puis, au fur et à mesure de nos rendez-vous, nous avons établi un ordre de priorités pour régler les points les uns après les autres. J'ai réglé des situations administratives, comptables. Grâce à ces rencontres, j'ai retrouvé l'énergie et l'élan pour continuer mon activité agricole. Solidarité Paysans m'a permis également de sortir d'une certaine forme d'isolement qui en ajoutait aux difficultés rencontrées dans la gestion globale de l'exploitation. Ce qui me semblait très difficile au départ, c'était de faire par moi-même ... Je ressentais une telle fatigue physique et morale que j'aurais aimé que les personnes qui m'accompagnaient fassent les démarches à ma place... Et, la force de ce soutien est justement de m'avoir permis de dérouler le fil d'Ariane en m'y accrochant bien jusqu'à le dérouler seule.

Aujourd'hui nous avons cessé le suivi mais, je reste en lien avec les personnes qui m'ont accompagnée et Solidarité Paysans. Je sais que je peux compter sur un soutien quand j'ai besoin et rien que cette idée est motivante.

Merci.

Bénédicte RAYNAL, Aux P'tits Pépins.



FORMATION AUTOMNE 2015 AFOCG/SP JURA : 3 JOURS POUR AMELIORER SES RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES EN ELEVAGE LAITIER



L'entame de cette formation a permis à chacun de pouvoir s'exprimer sur l'année écoulée, année marquée par la sécheresse même si elle n'a pas impactée toutes les exploitations de la même façon, mais que chacun qualifie toute de même de « bonne année laitière ». Nous avons pu également partager sur ce qui nous rassure, nous inquiète autour d'une économie d'environnement qui nous permet de se rendre compte que nous vivons dans un monde plus instable qu'avant.

L'analyse de la production et des coûts de production a montré l'importance :

- de la valorisation de la ration de base, de la qualité du lait ;
- des différences notoires de coût d'alimentation et de frais vétérinaires.

A noter quand même une nette amélioration par rapports aux années précédentes du point d'équilibre qui sert à calculer le prix de vente du lait nécessaire pour faire face aux charges d'exploitation, aux annuités et aux besoins privés de la famille.

Les deux autres journées ont permis de travailler sur l'alimentation (des vaches et des jeunes). A partir des apports théoriques de Michel VAGNEUR, vétérinaire spécialisé en nutrition animale, nous avons pu voir comment adapter l'efficacité alimentaire sur nos exploitations en travaillant sur les troupeaux de John ROYET et Raphaël COULON qui ont accepté de nous recevoir sur leur exploitation. Ces exploitations - différentes par leur origine - l'histoire de John et Raphaël, l'expérience des participants ainsi que les apports de Michel VAGNEUR, ont permis à chacun de trouver des pistes d'améliorations sur nos propres exploitations (élevage des jeunes, âge du vêlage, alimentation, etc.). De nombreuses autres thématiques ont été soulevées, mais comme Michel VAGNEUR le soulignait : « *par le groupe, par vos échanges, vous possédez 80% des réponses à ces problématiques !* ». Merci à Blandine (AFOCG) et à Léa (SP Jura) pour l'animation, et Jacky pour nous avoir préparé une excellente fondue.

Noël RATEL, Administrateur SP Jura

LES JARDINS DU PARTAGE C'EST REPARTI !

Après de nombreuses rencontres avec le Conseil Départemental du Jura pour définir les modalités de poursuite du projet « Les Jardins du Partage », nous avons le plaisir de vous annoncer que **Charlène WALLAERT** est notre nouvelle coordinatrice.

Une période de tuilage avec Anne Marie DALLOZ est prévue durant le mois de juin pour donner tous les moyens à Charlène de relancer au mieux ce projet qui nous tient tant à cœur.

Bienvenue !

AUGMENTER SES REVENUS SANS AUGMENTER LA TAILLE DE SON TROUPEAU : UN DEFILÉ RELEVABLE

Partant du constat que certaines familles que nous accompagnons ont des marges de manœuvre possibles d'amélioration de leur production de lait, Solidarité Paysans Jura a souhaité organiser deux journées d'échanges sur la question suivante : « comment augmenter mes revenus sans augmenter la taille de mon troupeau ? ».

4 éleveurs ainsi que leurs bénévoles-accompagnants se sont réunis les 10 et 17 mars 2016 à la mairie de Cressia en Petite Montagne pour échanger sur leurs expériences.

La première journée, animée par **Éric MOUILLARD** du CER France, a permis de revoir les notions de base de calcul de coûts de production, avant de plonger la tête dans les chiffres de chacune des exploitations pour étudier les postes de dépenses sur lesquels une marge de manœuvre est possible. A la fin de cette journée, des pistes de réflexion se sont dessinées pour chacun (dépendance matériel, dépendance alimentation, etc.).

Florian ANSELME, de Jura Conseil Elevage, nous a rejoint lors de la deuxième journée pour étudier plus en détail la ration alimentaire. Après une introduction théorique, des échanges très riches ont eu lieu pour que chacun des éleveurs puissent analyser ses capacités d'amélioration de sa ration alimentaire de base par rapport aux ressources disponibles sur sa ferme.

A l'issue de ces journées d'échange, deux bénévoles se sont engagés à réaliser un suivi auprès des 3 fermes participantes. Le bilan de ces journées est très satisfaisant. Nous espérons la renouveler dans d'autres secteurs du Jura !

Nous remercions le CER France et Jura Conseil Elevage pour leur partenariat. Un merci tout particulier à **Jacky** pour sa traditionnelle fondue !



FONDUE

Dans le dictionnaire, la définition exacte du mot convivialité est: « Capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques des personnes et des groupes qui la composent. Goût des repas pris en commun »

Voilà résumé notre démarche lorsque nous préparons notre fondue annuelle. C'est à la salle St Rock de Poligny qu'une cinquantaine de personnes dont 9 à 10 familles accompagnées ont répondu à notre invitation, cette année. Après un mot de bienvenue par la Présidente et la présentation de **Christelle** notre nouvelle salariée, chacun a pu déguster dans la bonne humeur la fondue préparée avec soin par **Gérard**. Un grand merci à tous ceux qui se sont investis pour que cette journée soit ensoleillée. Un merci particulier à **Lucie** pour ces décorations toujours renouvelées.



Marie Claude FOURNIER,
Administratrice
SP Jura



EVALUER LES RISQUES SUR MON EXPLOITATION

Comme bon nombre d'entre nous, sur nos exploitations le DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques) n'est pas réalisé alors qu'il est obligatoire depuis 2001*. Avec Solidarité Paysans Jura et l'AFOCG Jura, une formation a été organisée début avril 2016 pour nous permettre de rédiger ce document. Nous nous sommes réunis à une dizaine d'agriculteurs sur 2 demi-journées à Relans (un autre groupe s'est réuni à Mignovillard). La première demi-journée a permis de comprendre les enjeux du DUER et son format. En fin de matinée nous avons réalisé la visite de mon exploitation pour réaliser un exercice pratique. Les animatrices nous ont laissé ensuite 15 jours pour effectuer en binôme notre DUER. La deuxième demi-journée nous a permis de finaliser le document et d'échanger sur les risques rencontrés sur nos exploitations.

Fabien BLANC, accompagné par SP Jura

** document obligatoire depuis 2016 si vous avez recours au service de remplacement.*

L'ACTU' DE SOLIDARITE PAYSANS

ASSEMBLEE GENERALE

Le 30 mars 2016, je suis allé pour la première fois à l'assemblée générale de Solidarité Paysans à BAGNOLET (93). Était également présent pour le Jura, Marie-Andrée, notre Présidente, Gérard qui est administrateur au national et Christelle notre animatrice.

Ce que j'ai principalement retenu :

- Les associations locales sont confrontées à deux événements : la réforme territoriale et les résultats des dernières élections départementales et régionales. Les associations sont différemment touchées et il plane une période de flou et d'incertitude.
- Une étude qualitative a été menée auprès de 27 exploitations agricoles montrant ou ayant montré des signes de souffrance psychique dans 3 régions françaises. Il en ressort que la souffrance est multifactorielle avec plusieurs formes de pressions comme l'endettement, le manque de revenu, les contraintes de travail, la pression familiale.
- Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a reçu Solidarité Paysans afin de répondre aux situations sociales et humaines les plus difficiles.

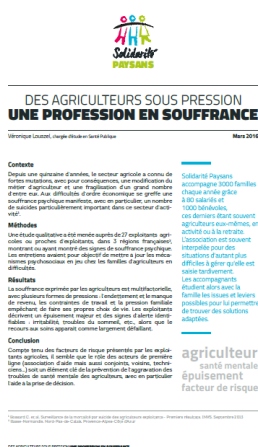


Quelques chiffres : 3 000 familles accompagnées chaque année, 80 salariés, 1 000 bénévoles.

Une assemblée générale très intéressante avec beaucoup d'intervention des participants et dans une bonne ambiance !

Alain GUYOT, Administrateur SP Jura

DES AGRICULTEURS SOUS PRESSION : UNE PROFESSION EN SOUFFRANCE



Compte tenu du mal-être observé dans les exploitations agricoles, l'association Solidarité Paysans a lancé en 2015 une recherche-action pluriannuelle en vue d'améliorer toujours plus l'accompagnement proposé aux agriculteurs qui lui font appel.

L'étude qualitative réalisée en 2015 dans 3 régions, par **Véronique LOUAZEL** (chargée d'étude en santé publique), constitue la phase exploratoire du projet. Cette première phase cherche à explorer les mécanismes psychosociaux en jeu dans les familles d'agriculteurs en difficultés, les signes d'alerte, et les déterminants relevant de leurs conditions de travail.

Voici un résumé des principaux résultats :

Depuis une quinzaine d'années, le secteur agricole a connu de fortes mutations, avec pour conséquences, une modification du métier d'agriculteur et une fragilisation d'un grand nombre d'entre eux. Aux difficultés d'ordre économique se greffe une souffrance psychique manifeste, avec en particulier, un nombre de suicides particulièrement important dans ce secteur d'activité.

Une étude qualitative a été menée auprès de 27 exploitants agricoles ou proches d'exploitants, dans 3 régions françaises, montrant ou ayant montré des signes de souffrance psychique. Les entretiens avaient pour objectif de mettre à jour les mécanismes psychosociaux en jeu chez les familles d'agriculteurs en difficultés.

La souffrance exprimée par les agriculteurs est multifactorielle, avec plusieurs formes de pressions : l'endettement et le manque de revenu, les contraintes de travail et la pression familiale empêchant de faire ses propres choix de vie. Les exploitants décrivent un épuisement majeur et des signes d'alerte identifiables : irritabilité, troubles du sommeil, etc., alors que le recours aux soins apparaît comme largement défaillant.

Compte tenu des facteurs de risque présentés par les exploitants agricoles, il semble que le rôle des acteurs de première ligne (association d'aide mais aussi conjoints, voisins, techniciens...), soit un élément clé de la prévention de l'aggravation des troubles de santé mentale des agriculteurs, avec en particulier l'aide à la prise de décision.

Vous pouvez retrouver le document complet ou synthétisé sur le site internet du national.



PORTRAIT D'UNE ASSOCIATION PARTENAIRE

LE MRJC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un mouvement de jeunes, force de transformation !

Le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne est géré et animé par des jeunes de 13 à 30 ans et organisé du local à l'international. Il réunit des militants venus de toutes les campagnes de France rassemblés par petites équipes autour de projets au service de leurs villages, de leurs territoires. S'investir dans la vie locale, faire des propositions et exercer pleinement sa citoyenneté, voilà la proposition des jeunes.

Dans une logique de transformation sociale, les jeunes du MRJC agissent prioritairement sur trois leviers d'intervention : l'emploi et l'éducation et l'agriculture.

Pourquoi l'agriculture ?

C'est une réalité incontournable dans les logiques de développement rural. Elle concerne l'enjeu de la gestion des espaces, le défi de nourrir les hommes et la question de la transmission aux générations futures des ressources. Nous voulons agir dans le sens d'un projet agricole durable.

Les objectifs de nos actions :

- Être un acteur du débat agricole et rural, pour promouvoir une agriculture génératrice d'emploi et respectueuse de l'Homme et de l'environnement.
- Faire de l'alimentation une porte d'entrée vers le monde agricole.
- Permettre et accompagner les réflexions à l'installation.
- Permettre le renouvellement des générations de responsables associatifs, syndicaux et permettre l'engagement des jeunes et leur prise de position dans l'agriculture.



De l'alimentation locale en séjour éducatif ? Chiche !

Agir sur l'alimentation dans les séjours c'est possible. Le MRJC approvisionne déjà plusieurs camps avec de l'alimentation locale et forme les animateurs et directeurs à cette problématique. A ce titre nous avons un partenariat avec Accueil Paysan pour faciliter les camps à la ferme.

Il nous semble primordial de penser nos projets en coopération avec d'autres organisations afin de mutualiser nos expériences, compétences et points de vue. Car si tout seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin... C'est pourquoi nous sommes membre du collectif InPact et que localement nous travaillons avec tous les acteurs agricoles et ruraux qui le souhaitent.

Cet été comme tous les ans, le MRJC Franche-Comté (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne) organise trois camps d'été :

Le premier séjour se passe du **4 au 10 Juillet** dans la vallée de la Loue et concerne les jeunes ayant entre 13 et 16 ans. Durant cette semaine, les jeunes sont invités à découvrir la nature à travers des activités ludiques et sportives comme l'escalade.

Tarif : entre 220 et 260 euros ou entre 200 et 250 euros si adhérent (10 euros l'adhésion).

Le second séjour se passe du **11 au 24 Juillet** en Haute Marne et concerne les jeunes de 13 à 15 ans. Un Camp pour rencontrer d'autres jeunes et pour réfléchir autour d'activités ludiques au sens que l'on donne à la vie. Tarif : entre 430 et 480 euros ou entre 390 et 440 euros si adhérent (10 euros l'adhésion).

Et un dernier séjour qui se déroule du **11 au 24 Juillet** au milieu du Morvan et concerne les jeunes de 16 à 18 ans. Deux semaines pour découvrir le Morvan et son parc Naturel au cœur de la Bourgogne. Tarif : entre 430 et 480 euros ou entre 390 et 440 euros si adhérent (10 euros l'adhésion).

Le prix ne doit pas être un frein (Bons CAF, MSA et chèques vacances acceptés, de plus vous pouvez nous contacter pour trouver des solutions). Pour les inscriptions merci d'appeler Camille **avant le 1^{er} juillet 2016** au 03 81 25 28 00 / 06 74 65 46 25 ou par mail à doubs@mrjc.org



LES PROCHAINS RENDEZ VOUS DE SOLIDARITE PAYSANS FRANCHE COMTE

JURA

- **pique-nique AFOCG/SP Jura** : le 17 juillet 2016 chez John ROYET à Foncine le Haut
- **formation à destination des bénévoles** :
 - **juridique** : automne 2016 avec Léonie LOMBARDO, juriste du groupement d'employeur
→ La transmission des exploitations agricoles + les contrats matrimoniaux
 - **réunion de suivi** : septembre et décembre 2016
- **formation à destination des agriculteurs accompagnés** :
 - session 2 « **formation DUER** » AFOCG/SP Jura
- **formation InPact à destination des porteurs de projets en agriculture** : date limite de dépôt de dossier fin juin/début juillet

DOUBS

- **pique-nique SP Doubs** : le 18 septembre 2016 (lieu à préciser)



PARLER DE SOLIDARITE PAYSANS AUTOUR DE VOUS

Nous vous rappelons que nous disposons de **flyers** et de **plaquettes** pour présenter Solidarité Paysans Jura, son action et le fonctionnement de l'accompagnement proposé.

N'hésitez pas à les donner aux personnes qui seraient en difficulté dans votre entourage. Si vous n'en avez plus, vous pouvez soit les récupérer au bureau, ou lors du pique-nique, ou encore nous pouvons vous en envoyer.

EMPLOYER SUR MON EXPLOITATION EN CAS DE COUPS DURS ? QUELQUES IDEES...

Vous avez peut-être déjà entendu parler des TESA : Titre Emploi Simplifié Agricole. De quoi s'agit-il et en quoi peut-il être une solution en cas de besoin de main d'œuvre temporaire ?

Le TESA fonctionne de la même manière que les chèques emplois service. Il s'agit d'une forme de contrat simplifié et plus flexible pour répondre à des besoins de recrutement de travailleurs saisonniers ou dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité. Il permet aussi de remplacer un salarié absent, le chef ou le collaborateur d'exploitation / d'entreprise, un aide familial ou un associé d'exploitation. Vous pouvez recourir au TESA pour embaucher un salarié agricole en contrat à durée déterminée (CDD) n'excédant pas 3 mois.

Tous les employeurs agricoles peuvent utiliser le TESA, quel que soit leur secteur d'activité professionnelle et leur effectif salarié. **Le TESA permet de faire toutes les déclarations légales à l'embauche en un seul document.**

Comment faire ?

1. faire votre déclaration sur votre espace personnel
2. ou bien vous rendre à la MSA et demander un carnet TESA (mis à disposition gratuitement)

Les délais de déclaration : 8 jours avant à la veille de l'embauche

Toutes les informations sur le site de la MSA :
<http://www.msa.fr/lfr/documents/11566/48470/TESA+-notice+explicative.pdf>



PETITE ANNONCE ! VENDS CAUSE CESSATION

Différents matériels agricoles :

- 1 tonne a eau 1500L
- 36 Logettes galva
- 1 salle de traite ambulante 6 places
- 1 semoir à grain Amazone 3M
- 1 pulvérisateur Hardi 1000L en 12M
- 1 Charrue réversible 4 fers NSH
- 1 Broyeur forestier à chaîne et couteau, 1,8M
- 1 Vibroflex 3M
- 1 Broyeur mélangeur à marteaux
- 3 cuves à fuel 500, 1000 et 1500 L

Contactez le 03 84 37 31 20 aux heures des repas